

MOBILIS

pôle régional de coopération des acteurs du livre et de la lecture en Pays de la Loire



Assemblée générale de MOBILIS

le 2 juillet 2019

à l'École des Beaux-Arts Nantes-Saint-Nazaire
2 allée Frida Kahlo, 44 000 Nantes

Bilan 2018

Rapport moral, par Claudine Paque, présidente

Rapport d'activités, par Emmanuelle Garcia, directrice

Rapport financier, par Maxime Priou, expert comptable

Certification des comptes, par Olivier Mocquart,
commissaire aux comptes

Rapport moral

de Claudine Paque,
présidente

L'an dernier, je vous présentais le rapport moral de l'année 2017 dont j'avais vécu les 6 derniers mois en tant que présidente nouvellement élue. Mon expérience était récente mais, en relisant sa conclusion, j'ai été surprise de voir à quel point elle trouvait sa résonance dans ce qu'a été, à mes yeux, l'année 2018.

Je formulais 3 conditions nécessaires pour la bonne santé et le développement de Mobilis en 2018 :

1. un CA plus présent auprès de l'équipe de Mobilis et des administrateurs actifs, davantage mobilisés.
2. Des adhérents impliqués, présents aux différents temps forts publics mais aussi forces de proposition dans les groupes de travail.
3. Un effort permanent, de la part de chacun, pour dépasser les spécificités des métiers et participer à une convergence qui serve l'ensemble de la filière.

Sur ce 3e point, j'ajoutais que ce n'était « ni toujours confortable ni évident ». L'année 2018 m'a donné largement raison.

2018 a été l'année de la prise de recul et de la mise à plat des essentiels.

L'élément déclencheur a été l'alerte donnée par la directrice de Mobilis, Emmanuelle Garcia, sur la charge de travail, considérable et en expansion, excessive pour une équipe alors restreinte à elle-même et à Stéphanie Lechêne, épaulée 10h/semaine seulement par des chargées d'administration successives. Cette alerte a été le point de départ d'un grand mouvement de réflexion et de débat, à l'intérieur du CA dans un 1er temps puis avec les associations Alip et ColLibris. La partie visible de l'iceberg concernait le périmètre d'intervention de Delphine Ripoche, salariée des 2 associations indépendantes Alip et ColLibris, mais imbriquée dans Mobilis qui gère son poste et l'héberge dans ses locaux. Au-delà des personnes et des faits, le débat a très vite soulevé des questions fondamentales : quel sens donner à une simple cohabitation sans partage d'informations ni d'actions ? Comment la salariée de 2 associations indépendantes peut-elle s'intégrer dans un pôle dédié à l'interprofession parfois amené à défendre des valeurs qui se heurtent aux intérêts spécifiques d'un secteur ? Où poser le curseur dans le spectre entre indépendance et mutualisation ? Comment, plus largement, mieux travailler ensemble au service de la filière ? Pour prendre le temps de répondre à ces questions, j'ai proposé la mise en place d'un groupe de travail qui a réuni, à partir de septembre 2018, 12 administrateurs représentant les 3 associations. Je tiens ici à exprimer ma reconnaissance aux administrateurs de Mobilis qui se sont engagés à mes côtés et qui se sont toujours rendus disponibles : un grand merci à Philippe Mathé, Georges Maximos, Jean-Charles Niclas et John Taylor pour leur disponibilité, leur écoute et leur engagement au service de notre association et des valeurs qu'elle prône.

Les discussions ont été passionnantes, houleuses aussi, tant chaque association était arrivée avec des représentations différentes de ce qu'est Mobilis. Il est facile de définir une association qui représente un seul métier ; il est beaucoup plus difficile de définir une association plurielle qui fédère des métiers aussi différents que éditeur, libraire, bibliothécaire mais aussi auteur, correcteur, traducteur, médiateur du livre et de la lecture, formateur en métiers du livre ... Nous-mêmes, administrateurs de Mobilis, avons éprouvé de la difficulté à dire synthétiquement qui nous sommes et ce qui fait notre commun. Nous avons avancé. Le travail n'est pas fini : il y a 6 semaines, une journée entière a réuni toutes les administratrices et les administrateurs disponibles avec l'objectif de croiser nos regards sur Mobilis et rêver ensemble ce que Mobilis sera dans 5 ans.

Ce travail a pris beaucoup d'énergie à l'équipe et aux administrateurs mais je suis convaincue qu'il était nécessaire et sans doute inhérent à la vie d'une association qui fédère autant d'acteurs différents. J'y vois même un signe très positif : après 4 ans d'activité et d'expérience, il est sain de faire un arrêt sur image, de vérifier que l'action quotidienne n'a pas fait passer l'essentiel au 2e plan, de s'assurer que tous les acteurs concernés donnent bien le même sens aux mots et aux actions.

Revenons à la première condition que j'énonçais il y a 1 an : « un CA plus présent auprès de l'équipe de Mobilis et des administrateurs actifs, davantage mobilisés ». Il l'a été. J'ai dit l'implication de 4 administrateurs à mes côtés de septembre à décembre. La traversée de ces 4 mois a généré de nombreuses rencontres et échanges entre administrateurs et avec l'équipe de Mobilis : travailler ensemble, échanger régulièrement, comprendre les positions de chacun et en retirer un consensus équilibré et cohérent a renforcé nos liens. Cette qualité d'échanges et les bonnes relations entre CA et équipe, je savais qu'elle était importante mais j'en ai eu une confirmation magistrale en novembre 2017 à Bruxelles. C'était le premier temps de travail à l'échelle européenne, dans le cadre du projet Erasmus +, financé par les instances européennes, porté par Mobilis pour les 4 pôles culturels régionaux, Musiques actuelles, Audiovisuel et cinéma, Arts Visuels et nous-même, Livre et lecture. J'y ai participé avec Marie Rébulard, autre administratrice dont je salue l'implication, avec les 2 piliers de l'équipe de Mobilis, Emmanuelle Garcia et Stéphanie Lechêne, et avec 11 autres représentants des 3 autres pôles culturels régionaux.

Du 11 au 17 novembre, nous avons travaillé avec 2 structures associatives culturelles bruxelloises pour comprendre leur fonctionnement et en retirer enseignements et perspectives. La qualité du lien entre CA et équipe a été pointé comme essentielle : une équipe en lutte avec son CA perd énergie et efficacité, un CA indifférent ou coupé des réalités est inopérant.

Voilà ce que j'ai écrit le 16 novembre en conclusion de ce temps à Bruxelles et à l'adresse des équipes de salariés des 4 pôles, en tant que porte-parole des administrateurs : « cette première semaine a stimulé notre engagement en tant qu'administrateurs. Le temps long de la semaine nous a permis une immersion dans les enjeux qui vous sont quotidiens, a affiné notre compréhension du fonctionnement associatif, a nourri notre réflexion sur les modes de gouvernance. Les exemples rencontrés ont pointé l'importance de l'articulation entre le Conseil d'administration et l'équipe salariée et nous ont rappelé la nécessité d'une communication régulière avec vous, ouverte à l'échange, à la discussion sans fuite du conflit ».

Merci donc à tous les administrateurs qui ont donné du temps et de l'énergie pour accompagner les groupes de travail aux côtés de l'équipe tout au long de l'année 2017, Johann Audoin, Cathie Barreau, Thierry Bodin-Hulin, Jean-Luc Jaunet, Jean-Charles Niclas et Marie Rébulard. Merci aussi à ceux qui se sont investis dans le comité éditorial, en particulier à John Taylor qui a coordonné le magnifique Hors-Série littérature et permis de développer des relations avec les auteurs de la région.

Merci à ceux qui ont accompagné les 5 journées du forum du livre 2017, ceux et celle qui ont été forces de proposition : Thierry Bodin-Hulin, Bernard Martin, Jean-Charles Niclas, Marie Rébulard, celles qui ont accueilli les participants, Cathie Barreau, Catherine Gaborit, et merci à Jean-Luc Jaunet pour ses précieuses chroniques quotidiennes.

J'en arrive à la troisième condition nécessaire pour que Mobilis soit en bonne santé et en développement : « des adhérents impliqués, présents aux différents temps forts publics mais aussi forces de proposition dans les groupes de travail ». C'est vous, adhérents, qui donnez sens à l'action de Mobilis. C'est pour vous que l'équipe travaille, c'est pour vous que nous, administrateurs, nous travaillons. Pour vous et avec vous : ce sont les échanges avec vous qui nous nourrissent et ce sont les temps partagés qui font notre culture commune. Merci à vous toutes et tous qui êtes présents ici à l'AG, qui participez aux groupes de travail (un merci tout particulier aux personnes impliquées dans le groupe Développement durable, Albert de Pétigny, Vincent Gillet, Alice Albert, Patrice Lumeau, Christelle Capo Chichi, Séverine Richard, à celles impliquées dans le groupe Bibliothèques Mickael Pengam, Sophie Rouyer, Annick Cassard, Marie-Pascale Boucaud, Bertille Detrice), qui venez si nombreux aux temps forts, en particulier au Forum des métiers du livre qui a encore accueilli cette année de 50 à 110 personnes à chacune de ses 6 journées.

Je terminerai par exprimer mon admiration profonde et mon estime pour le travail de l'équipe de Mobilis. En 2018, je le redis, jusqu'à décembre, elle ne comptait que 2 personnes épaulées par des chargées d'administration efficaces mais peu présentes (10h) et successives. 2 personnes seulement mais quelles personnes ! Je tiens ici à leur dire ma reconnaissance pour leur engagement et leur travail sans relâche mais ce n'est pas suffisant. Emmanuelle, Stéphanie, je veux témoigner de votre belle énergie, de votre courage, de votre détermination, de votre intelligence des autres et des situations, de la puissance de votre réflexion et de votre capacité à toujours aller plus loin et plus juste. Quelle chance d'avoir pu compter sur vous tout au long de 2018, par tous les temps, les temps de plein soleil et les temps couverts et orageux. Un grand merci à vous.

L'an prochain, je pourrai parler d'une équipe élargie puisque Emilie nous a rejoint en décembre – et je lui redis combien elle est bienvenue et combien ses qualités sont déjà appréciées.

Je remercie ici, le Ministère de la culture et en particulier Jérôme Belmon, la BnF pour leur confiance en Mobilis et la DRAC pour l'accompagnement de la création de ce poste. Je me réjouis aussi de la prise en main du poste administratif, à 70 %, par Anaëlle Gateau qui nous a rejoint en mars 2019. Mais ce sera pour le rapport moral de 2019 ! J'anticipe cependant pour dire ma reconnaissance au Conseil régional qui a permis la création de ce poste si important, devenu une nécessité absolue avec la montée en puissance de l'activité de Mobilis et sa prise en charge administrative et financière du projet Europe. J'adresse un merci particulier à Laurence Garnier, vice-présidente de la Région et élue en charge de la culture et du livre, pour son écoute attentive et son enthousiasme suivi de faits et d'un accompagnement réel de la Région au développement de Mobilis.

Je continue d'anticiper le rapport moral 2019 : je l'imagine riche de la montée en puissance des axes que nous aurons collectivement donnés comme essentiels, réjoui par l'élargissement de l'équipe, la confirmation de l'engagement des administrateurs et de l'implication des adhérents, étonné par les premières conclusions du projet Europe.

Nous verrons si 2019 me donne raison.

Claudine Paque,
présidente de Mobilis

Rapport d'activités



[TEMPS PUBLICS]

2018 pour Mobilis,
c'est 110 rendez-vous !

- 10 rencontres d'acteurs sur le terrain
- observation et participation à 22 évènements littéraires organisés en région
- 24 rendez-vous d'accompagnement de projet (individuels et structures)
- 32 rendez-vous de préparation des 15 temps publics organisés par Mobilis
- 35 rendez-vous de travail pour mettre en oeuvre 6 chantiers transversaux
- 1 Forum des métiers du livre et de la lecture composé de 4 journées et 3 conférences

[ATELIERS, VISITES, FORMATIONS, JOURNÉES PROS]



[ATELIER] 18 janvier - **Livre et développement durable** - à la Maison Gracq - Utilisation des ressources Recyclivre – 6 personnes

[FORMATION] 23 janvier - **Journée régionale du CR Sudoc-PS et du Plan de conservation partagé des Pays de la Loire** - à la BnF à Sablé-sur-Sarthe avec le SUDOC PS – 40 participants

[VISITE] 25 janvier - **L'imprimerie Brodard & Taupin** à La Flèche – 15 personnes – réservé aux adhérents

[ATELIER] 15 février - **Rencontre avec les acteurs du livre et la lecture de la ville de Nantes** – 40 participants

[JOURNÉE PRO] 16 février - **Les Formes du livre, entre histoire et objet d'art** au LU – dans le cadre du festival Atlantide - 74 participants

22 mars - **Forum Entreprendre dans la culture** - 2e édition à médiacampus – 100 participants livre et lecture (500 au total)



[FORMATION] Fin mars 2018 - **Voyage à Bologne** pour la *Feria del libro per ragazzi* - 6 éditeurs

[JOURNÉE PRO] 13 avril - **Organiser un événement littéraire** avec Mauves en noir, à Mauves sur Loire – 32 participants

[JOURNÉE PRO] 13 avril - **La lecture : émancipation ou aliénation ?** avec Lecture en Tête, à Laval – 60 participants

[JOURNÉE PRO] 19 avril - **Les éditeurs à la bibliothèque** avec le Coll.Libris et le Bibliopôle, à la BM d'Angers – 20 éditeurs et 50 bibliothécaires

[FORUM] 11 au 15 juin - **4e Forum des métiers du livre et de la lecture en Pays de la Loire** – 500 inscrits

- ✓ 4 journées thématiques (**Diffusion-distribution, Image éditée, Ouvrir mieux les bibliothèques, Derrière le livre la culture**)
- ✓ 3 conférences (**Amazon, Bibliothèque sans frontière, Les métiers de l'illustration**)



[JOURNÉE PRO] 27 septembre - **Festimalles** à Liré – stand

[JOURNÉE PRO] 31 octobre - **Le livre audio** - Les Utopiales - 50 inscrits

[FORMATION] - 11 au 17 novembre - **Mobilité #1 ERASMUS +** 1 semaine en Belgique à la rencontre de réseaux d'arts – 17 personnes

[FORMATION] - 14 et 15 novembre - **Accueillir un auteur, animer une lecture-rencontre** avec Pascal Jourdana et Nina Yargekof – 22 stagiaires

[FORMATION] - 30 novembre - **Cycle des Auteurs : Le contrat d'édition** - Avec Maison Fumetti et le Pôle Arts visuels - 100 inscrits

[ATELIER] - 2 décembre - **Se faire éditer** avec la BM Orméo

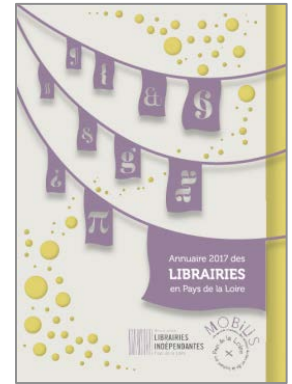
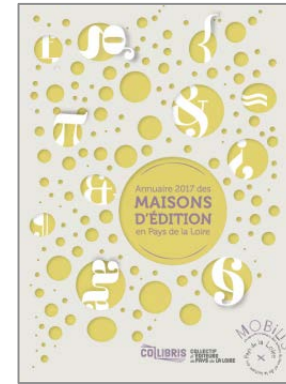
Publications 2018



[mobiLISONS] – numéro 4 –
(É)changer

- ✓ Dossier sur l'ouverture à l'international
- ✓ Débat sur l'ouverture des bibliothèques
- ✓ Rencontre entre livre et image
- ✓ Métier : être indépendant

[PUBLICATIONS]



[mobiLISONS] – **magazine en ligne** - toute l'année

- ✓ 104 articles ajoutés dans le magazine
- ✓ 67 offres (appels à candidature, offres d'emploi, etc.)
- ✓ 170 mises à jour de fiches annuaires
- ✓ 384 événements annoncés dans l'agenda
- ✓ 10 infos pros

[ANNUAIRE PAPIER] – **réédition édition-librairie** - répertoire 2017
extraction de l'annuaire en ligne

[ANNUAIRE en ligne] – **projet tutoré : éditorialisation de l'annuaire jeunesse : portraits de professionnels** par un groupe d'étudiantes de l'IUT
Métiers du livre

- ✓ 4 portraits audiovisuels ou sonores

Actions transversales 2018



[ACTIONS TRANSVERSALES]



[OBSERVATION] - Étude de filière CNL-Drac-Région -
Achèvement des travaux

[ÉDITION ET LIBRAIRIE] - Éducation artistique et culturelle –
1 appel à projet / 2 lauréats

[BIBLIOTHÈQUES] - Conservation partagée - Organisation
d'une journée régionale avec le Sudoc-PS

[MUTUALISATION] - Lettres sur Loire et d'ailleurs -
Coordination de la résidence d'Eleni Sikelianos

[ERASMUS +] – Consortium inter-pôles - **Mobilité européenne sur 24 mois** pour un groupe de 20 personnes (5 de chaque pôle, équipe et administrateurs impliqués)

[PATRIMOINE ÉCRIT] – Création d'un poste financé par le SLL/DGMIC/Drac - Accueil de **Emilie Chevalme** au sein de l'équipe de Mobilis = pilotage de la mission régionale Patrimoine écrit.

[RESSOURCES HUMAINES]

[ADMINISTRATION]

- ✓ **Départ de Chantal Lamboley** en avril (absence depuis janvier)
- ✓ **mars-avril** : missions de **Claire Loup** pour 2 mois 15h/semaine
- ✓ **mai-juillet** puis **septembre-décembre** : mission **Muriel Jouanneaux** pour 6 mois à 20 h/semaine

[ANIMATION RÉSEAU] - Stéphanie Lechêne

- ✓ Poursuite des missions Information/communication
- ✓ Spécialisation autour de l'interprofession Auteurs - Vie littéraire (structures et organisateurs d'évènements)

[DIRECTION] - Emmanuelle Garcia

- ✓ Pilotage du projet Erasmus + inter-pôles
- ✓ Elaboration dispositif inter-pôles Accompagnement
- ✓ Ingénierie de formation, développement de nouveaux thèmes de travail
- ✓ Accompagnement conseil de structures

Depuis décembre 2018 [PATRIMOINE ÉCRIT] – Emilie Chevalme

- ✓ Développement d'une mission de coopération
- ✓ Mise en route d'une mission de signalement des fonds

Rapport financier,

par Maxime Priou,
expert comptable

Cabinet Gérard POUSSIN et Associés

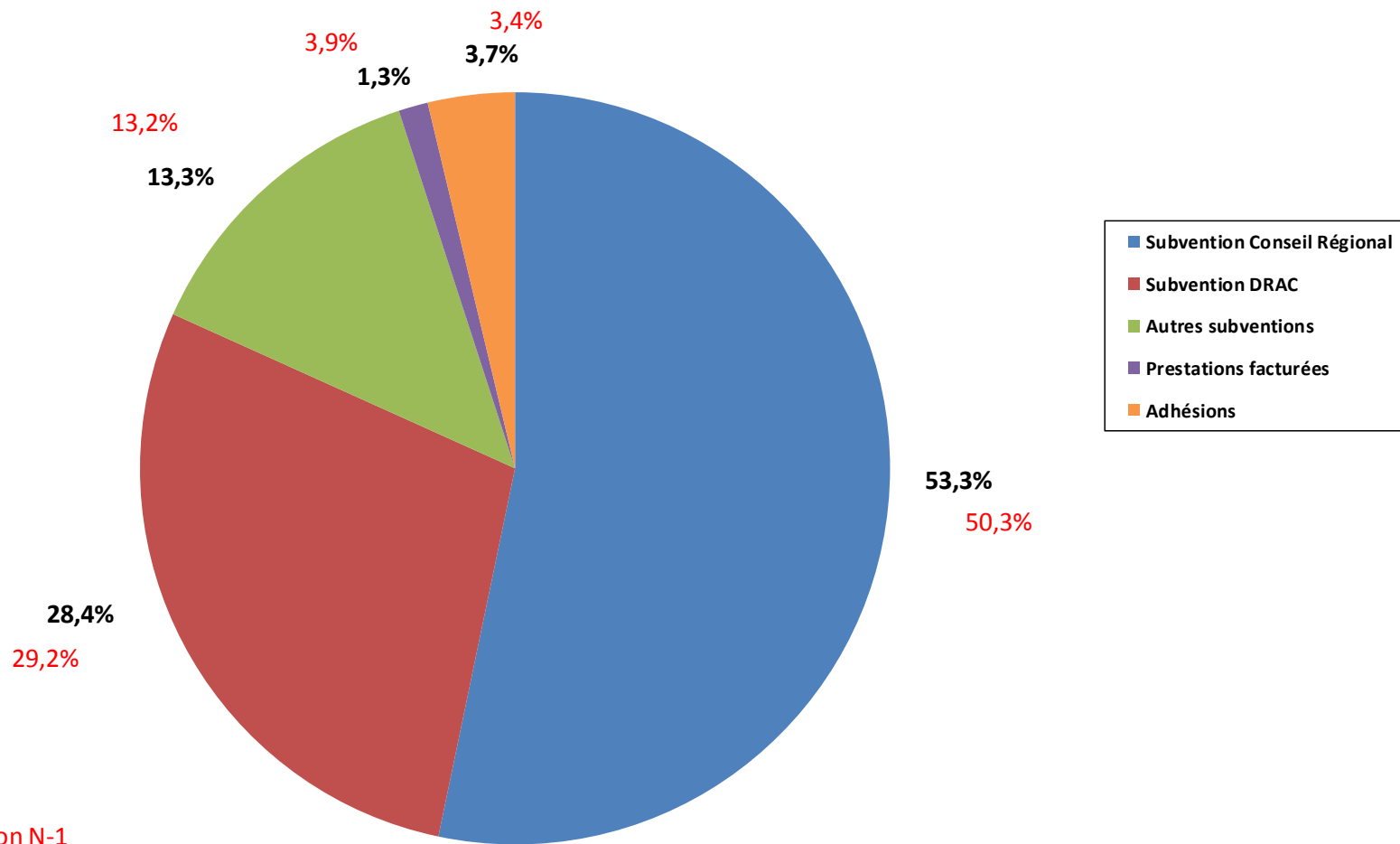
Tableau des soldes intermédiaires de gestion

	2018		2017		2016		Var. 2018/2017	
	Euros	%	Euros	%	Euros	%	Euros	%
Subventions de fonctionnement	218 000	73,5	218 000	74,1	198 000	82,6		
Subventions complémentaires (1)	63 672	21,5	54 834	18,6	6 500	2,7	8 838	16,1
Participations et refacturations	3 753	1,3	11 396	3,9	30 144	12,6	-7 643	-67,1
Cotisations	11 117	3,7	9 999	3,4	5 051	2,1	1 118	11,2
MARGE + PRODUITS	296 542	100,0	294 229	100,0	239 695	100,0	2 312	0,8
Achats et charges externes	131 952	44,5	95 612	32,5	53 293	22,2	36 339	38,0
VALEUR AJOUTEE	164 590	55,5	198 617	67,5	186 402	77,8	-34 027	-17,1
Impôts et taxes	2 017	0,7	2 522	0,9	2 027	0,8	-505	-20,0
Frais de personnel :								
. Salaires	105 918	35,7	129 443	44,0	109 548	45,7	-23 525	-18,2
. Gratification stagiaires	24	0,0	3 891	1,3			-3 867	-99,4
. Charges sociales	47 218	15,9	56 993	19,4	47 049	19,6	-9 775	-17,2
. Aides à l'emploi	-3 425	-1,2	-7 895	-2,7			4 470	n.s.
	149 735	50,5	182 432	62,0	156 597	65,3	-32 697	-17,9
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	12 838	4,3	13 662	4,6	27 778	11,6	-825	-6,0
Charges (-) et/ou Produits (+) financiers	474	0,2	546	0,2	324	0,1	-72	-13,2
Charges (-) et/ou Produits (+) exceptionnelles	50	0,0	-177	-0,1	1 836	0,8	227	n.s.
Impôt sur les revenus de patrimoine	20	0,0	13	0,0			7	53,8
CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT	13 342	4,5	14 018	4,8	29 938	12,5	-677	-4,8
Amortissements	3 644	1,2	8 208	2,8	8 533	3,6	-4 564	-55,6
RESULTAT COMPTABLE	9 698	3,3	5 811	2,0	21 406	8,9	3 887	66,9

(1) Subventions nettes de fonds dédiés

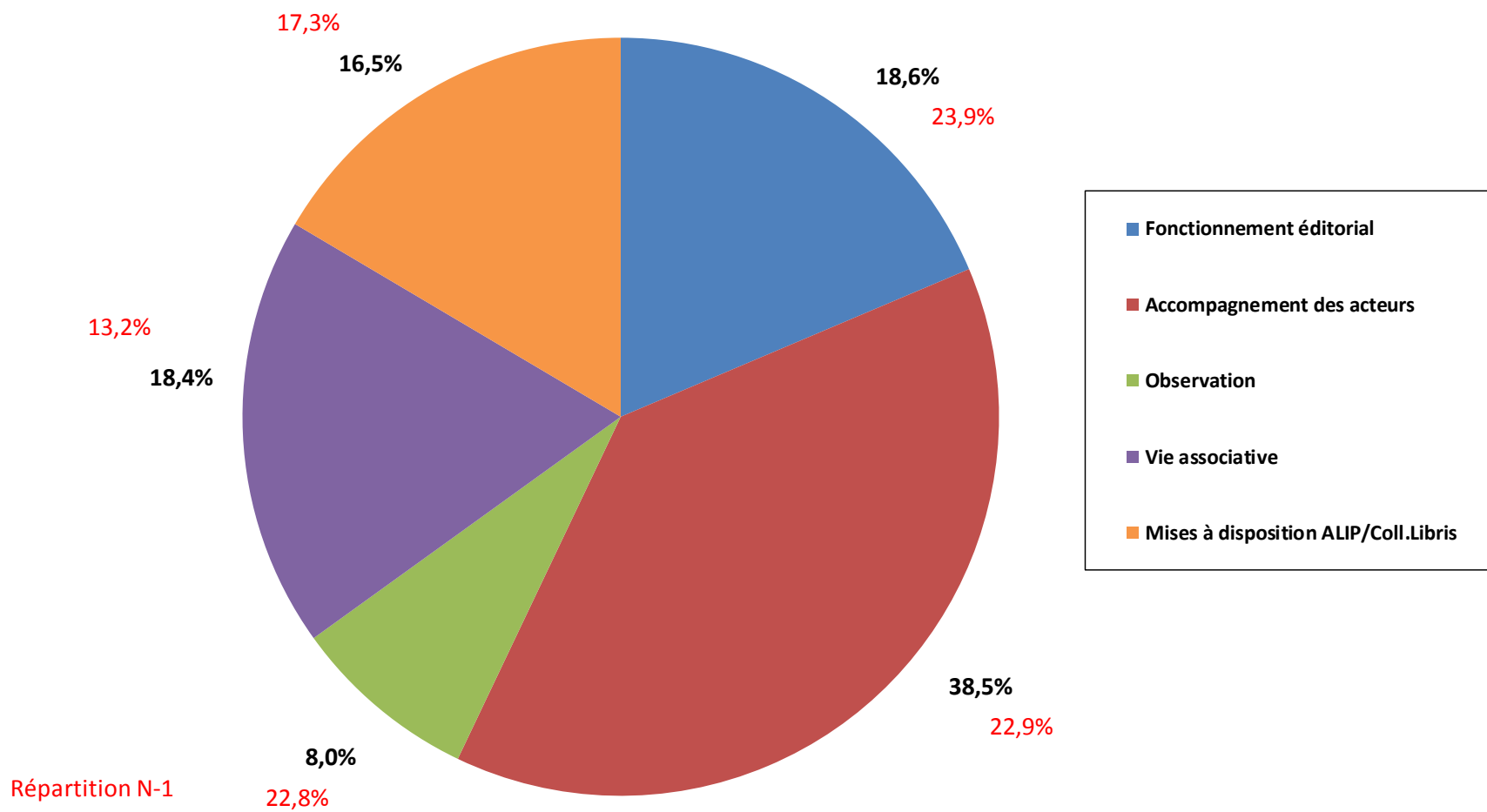
n.s. : non significatif

Détail des produits 2018



Répartition N-1

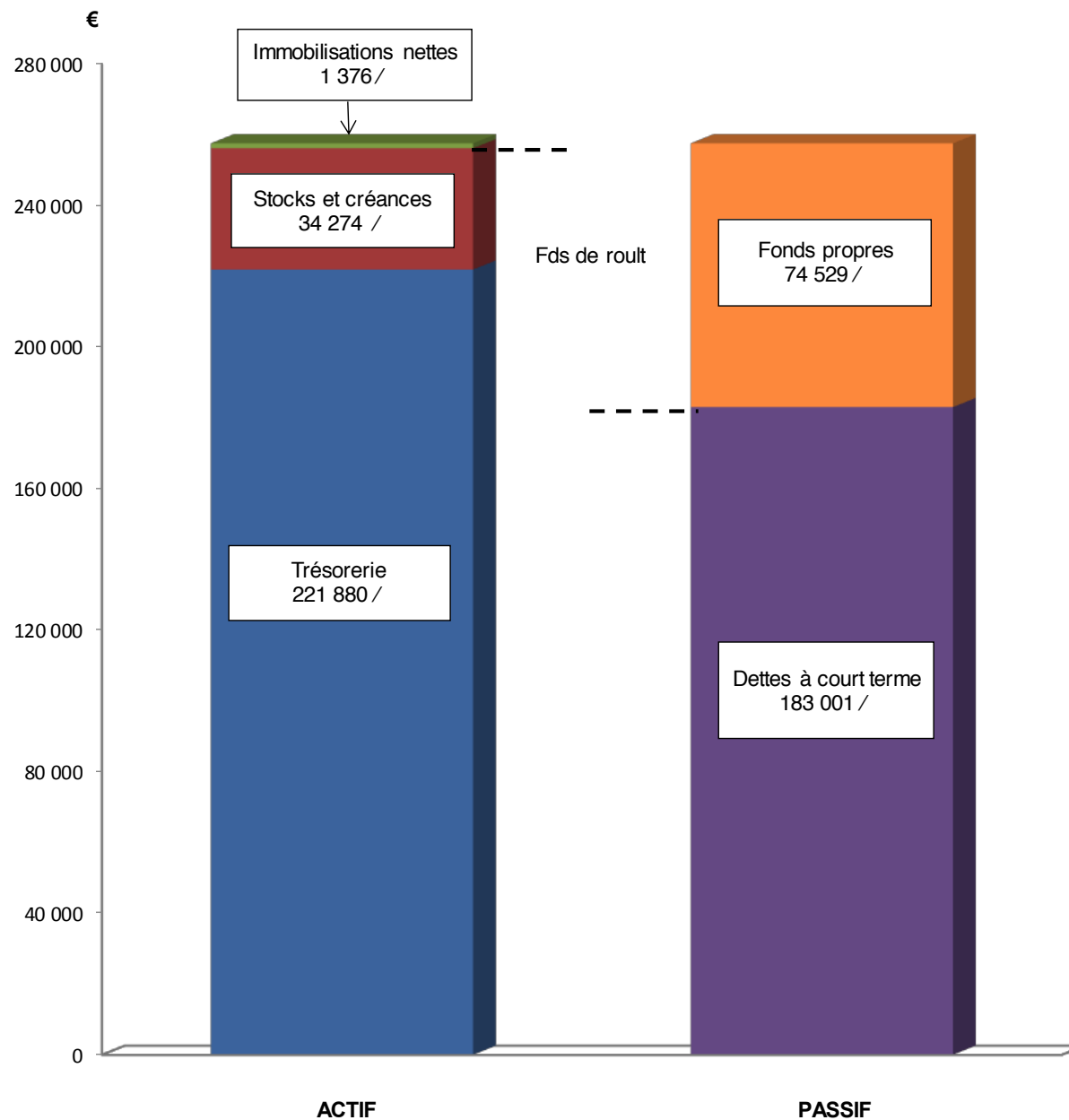
Ventilation des charges 2018



BILAN AU 31 DECEMBRE 2018

A C T I F	2018	2017	P A S S I F	2018	2017
ACTIF IMMOBILISE			FONDS ASSOCIATIFS		
Immobilisations incorporelles	14 400	14 400	Fonds associatifs sans droit de reprise	10 000	10 000
Immobilisations corporelles	13 247	12 240	Report à nouveau	54 831	49 020
Immobilisations financières		1 500	Résultat de l'exercice	9 698	5 811
	27 647	28 140		74 529	64 831
- Amortissements	-26 271	-22 626			
	1 376	5 514	FONDS DEDIES	153 880	30 666
ACTIF CIRCULANT			DETTES		
Créances	29 116	21 023	Fournisseurs et comptes rattachés	6 497	9 531
Disponibilités	221 880	104 442	Dettes fiscales et sociales	19 874	28 690
Charges constatées d'avance	5 158	6 659	Autres dettes	2 749	2 000
	256 154	132 125	Produits constatés d'avance		1 920
				29 120	42 141
TOTAL DE L'ACTIF	257 530	137 638	TOTAL DU PASSIF	257 530	137 638

Les grandes masses du bilan au 31/12/2018



Certification des comptes,

par Olivier Mocquart,
commissaire aux comptes

Aux Membres de l'Association,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'Association « MOBILIS - Pôle Régional de Coopération des Acteurs du Livre et de la Lecture en Pays de la Loire » relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport (pages 4 à 19 ci-après).

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L 823-9 et R.823-7 du Code de Commerce, relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur :

- Le caractère raisonnable des estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes,
- les opinions retenues dans le choix des méthodes d'évaluation,
- la présentation d'ensemble des comptes,

n'appellent pas d'observation particulière.

Les appréciations, ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et autres documents adressés aux membres

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnelles applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels, des informations synthétiques préparées pour la présentation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2018 à l'assemblée générale, étant précisé qu'aucun commentaire de gestion n'a été porté à notre appréciation.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement de l'association relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Nantes,
Le 27 juin 2019
Pour la S.A.R.L. EQUIVALENCES AUDIT,

O. MOCCUARD
Commissaire aux Comptes

EQUIVALENCES AUDIT S.A.R.L.
Société de Commissariat aux Comptes inscrite
3, rue Maria Telkes - 44119 TREILLIERES

**Approbation du
Rapport 2018
à l'unanimité**

Élections de nouveaux administrateurs

3 Sièges vacants

- ✓ collège Éditeurs et structures éditoriales : **1 siège**
- ✓ collège D'autres métiers du livre : fabriquer, valoriser, relayer : **1 siège**
- ✓ collège Bénévoles et personnes qualifiées : **1 siège**

Présentation des candidats entrants

Collège Éditeurs et structures éditoriales

- 1 siège vacant / pas de candidat

Collège D'autres métiers du livre : fabriquer, valoriser, relayer

- **Philippe Mathé**, Le Bibliothéâtre



ÉLU

Collège Bénévoles et personnes qualifiées

- **Jeanne Moineau**, bibliothécaire à Clisson et bénévole auprès de manifestations littéraires, blogueuse



ÉLUE